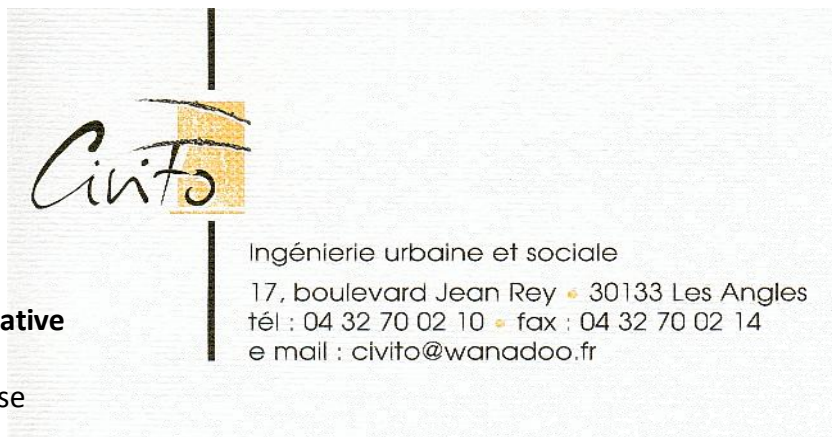




**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**
Mission d'animation
du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse



**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010
REDIGEE PAR LE CABINET CIVITO**

DOSSIER : AP1_n° 393 AXE 1 Programme 1
*« Réduire les sorties prématurées du système de formation initial-
Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures »*

Porteur du projet : ARML Languedoc Roussillon

Evaluateur du projet : Bruno CARLON -Cabinet CIVITO

Région d'expérimentation : Languedoc Roussillon

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : décembre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation est d'analyser les conditions de réalisation de la plateforme partenariale entre Missions locales, Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres des Métiers et d'en mesurer les effets sur les parcours des jeunes en alternance, à partir de l'hypothèse du projet selon laquelle la qualité des coopérations et la mutualisation des compétences contribuent à la sécurisation des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'évaluation met l'accent sur les interactions que génèrent le projet en termes de processus d'apprentissage, d'organisation des règles de relation et de formalisation des savoir-faire.

Elle apporte un accompagnement distancié de l'action et vise à aider les différents niveaux institutionnel et opérationnel, départementaux et régionaux, à infléchir leurs modes opératoires pour les adapter aux besoins des jeunes.

L'évaluation vise :

- à produire une connaissance sur l'action, par la mise en forme des informations (parcours, prestations,..)
- à produire une compréhension sur l'action et notamment sur l'accompagnement des jeunes (stabilité, continuité, globalité) mais aussi à faire débattre les acteurs sur les besoins des jeunes, sur les liens entre la conduite stratégique et l'animation opérationnelle du programme, sur le management des professionnels ou encore sur l'organisation des informations.
- à travailler le sens que les partenaires donnent à leur action et à les faire réfléchir sur leur niveau d'engagement (fabrication d'un système collaboratif d'information, comme levier à un accompagnement partagé)
- à observer et mesurer les effets sur les jeunes (apprentissage, socialité, développement personnel)
- à construire une interprétation à partir des réalisations et des résultats, sur les forces et faiblesses propres à chaque acteur et aux coopérations.

La méthode choisie comprend une double démarche qualitative et quantitative, reliée car il s'agit à la fois d'apprécier les contenus et résultats des parcours sur un nombre conséquent de jeunes (cohorte de 300 jeunes pour le groupe-test et 300 pour le groupe-témoin), et d'avoir une méthode d'analyse de la qualité des coopérations à partir des actions réalisées, des engagements institutionnels, des modes locaux d'organisation, des relations professionnelles qui se constituent, et des formes et niveaux du partenariat (information, concertation, coproduction de projet).

- L'évaluation quantitative nécessite de construire un système et des outils d'observation (fiches-parcours) ainsi qu'une base de données dont on est sûr de la fiabilité et de la régularité. Le recours au système d'informations des missions locales, Parcours 3, apparaît le plus simple au regard de la multiplicité régionale des systèmes en cours dans les 3 réseaux (15 différents).

La liste des requêtes au niveau régional (entrepot régional) sera établie en lien avec les conseillers référents départementaux et l'animateur régional P3, de façon à établir des comparaisons entre groupe-test et groupe-témoin. Les informations seront renseignées directement par les conseillers de mission locale pour les informations concernant les parcours des jeunes, et pour les actes de service, soit par les partenaires CCI et CMA lorsque la ML a accepté le principe d'une ouverture-login attribuée au partenaire (Gard, PO, Montpellier), soit par les conseillers référents quand la ML ne l'a pas souhaité. En ce cas, le principe d'une fiche-navette est instauré pour faire circuler les informations venant des partenaires.

L'interprétation doit permettre une comparaison entre jeunes du groupe-test et du groupe-témoin. L'analyse sera élaborée au fur et à mesure dans le cadre des rencontres entre l'évaluateur et les conseillers référents, et restituée dans le rapport annuel.

Des questions éthiques ont été soulevées par les conseillers des missions locales, craignant une inégalité de traitement des jeunes selon la cohorte à laquelle ils appartiennent (tri aléatoire). Une démarche d'explicitation sur le sens de l'expérimentation et la méthode d'évaluation doit être entreprise par le Comité de pilotage régional, en lien avec les Comités de pilotage départementaux, de façon à permettre une bonne appropriation du projet et un système correctement renseigné.

- L'évaluation qualitative est complémentaire. Elle intervient à deux niveaux :
 - La mesure des effets de l'accompagnement et du partenariat sur le parcours, appréciée à partir de monographies réalisées par Civito (entretiens individuels de 30 jeunes). Un débat aura lieu avec le Comité de pilotage régional début 2011 afin d'apprécier la pertinence de cette dimension.
 - La mesure du partenariat à partir de réunions et d'entretiens individuels avec les partenaires, aux différents niveaux de l'expérimentation, où il s'agira d'apprécier les effets des pratiques coopératives et des mutualisations sur la qualité de

l'accompagnement. (la plateforme permet-elle de mieux accompagner les jeunes et de sécuriser les trajectoires ?), en prenant en considération les trois dimensions de :

- la conduite de l'expérimentation
- Les modalités d'accompagnement
- L'intensité des coopérations

Le questionnaire évaluatif établi lors de la production du référentiel d'évaluation autour des 3 enjeux (jeunes, entreprises, mutualisation des partenaires) a défini les critères utilisés pour l'interprétation et l'analyse.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Il existe différents niveaux de mise en oeuvre opérationnelle de l'expérimentation en fonction des contextes locaux . Des sites ont un engagement volontariste et structuré (Nîmes, Ales, Lozère) depuis le début du projet qui vient amplifier des pratiques de coopération antérieures, et qui permet d'accroître la mobilisation du droit commun. D'autres sites connaissent une mobilisation progressive (Montpellier, Béziers), d'autres enfin participent à l'expérimentation, mais restent critiques sur la faiblesse des moyens alloués.

Sur le plan institutionnel, la mobilisation et la fonction d'animation du Comité de pilotage régional pour lancer le projet, doivent être poursuivies et consolidées, pour ne pas se limiter à être un lieu de restitution des comités de pilotage départementaux, mais pour impulser une réflexion de fond sur les enjeux de l'expérimentation, la notion de parcours et l'accompagnement renforcé des jeunes ou encore l'offre de services.

La complexité du projet doit reconnaître qu'il peut exister une mobilisation et des modalités différenciées mais la réussite du projet tient aussi à l'harmonisation des pratiques entre les sites, notamment sur la question du système collaboratif d'informations, en cours de réflexion et qui doit bénéficier clairement du soutien du niveau régional.

Renforcer le partage et l'analyse collective des informations

L'appropriation de l'expérimentation peut apparaître plus longue que prévue, et notamment sur la question de la traçabilité des parcours qui doit être améliorée dans la remontée des informations, ou dans la caractérisation des effets des parcours par les conseillers en charge de l'accompagnement des jeunes.

A cet égard, le rôle de diagnostic et d'analyse des parcours et d'évolution de l'offre de services des Comités Techniques, doit être renforcé car là où ils sont opérationnels, ils permettent de qualifier le système de collecte des données. L'évaluation randomisée doit bénéficier d'un meilleur suivi des parcours par les différents conseillers. L'actualisation des fiches-parcours ou de fiches-navette entre les conseillers, doit devenir plus systématique.

Anticiper la constitution des cohortes 2011

La cohorte 2010 a été incomplète puisqu'elle n'a rassemblé que deux tiers des effectifs prévus initialement (207 sur 300). Elle a probablement été construite trop tardivement avec un travail d'explicitation sur la randomisation et d'appropriation par les conseillers des trois réseaux, qui peut être amélioré.

Une constitution plus rapide dès le début 2011, doit permettre une meilleure adéquation demande du jeune/ offre.

Accroître l'appropriation par les conseillers des 3 réseaux

La constitution au sein des missions locales, d'une équipe réduite (3 ou 4 conseillers) dédiée au projet, évite l'éparpillement des accompagnements et permet une meilleure appropriation par les conseillers.

L'utilisation des prestations que permet l'expérimentation, a été amorcée, et différents outils et initiatives sont impulsés en articulation entre les conseillers des trois réseaux (MISSION LOCALE, CCI, CMA) et les conseillers référents de l'expérimentation (ateliers de soutien aux choix du jeune, convention entre partenaires, annuaire des prestations,..).

L'évaluation qualitative fait apparaître au titre de la plus-value de l'expérimentation :

- une meilleure interconnaissance entre professionnels et organisations, sur les pratiques et sur l'offre des partenaires
- une analyse collective partagée des informations dans le cadre de Comités Techniques, qui permet d'établir des règles de relation.
- L'ouverture de Parcours 3 aux autres partenaires, préfigure la constitution d'un système collaboratif d'informations
- L'établissement de relations plus étroites qui sert de levier à une amorce d'actions communes
- La stabilisation d'une trentaine de contrats en alternance, dont le chiffre est encore peu significatif.
- Des conseillers référents reconnus et légitimés dans leur mission d'interface et d'activation partenariale, mais qui sont encore inégalement soutenus dans les organisations locales

La question de l'accompagnement partagé est un aspect central de l'expérimentation qui renvoie à l'approche globale et à la complémentarité de compétences. La deuxième année de l'expérimentation doit pouvoir mieux identifier les apports complémentaires des partenaires aux différentes phases de l'expérimentation décrites dans le projet (4 phases, de l'information à l'insertion dans la vie professionnelle).

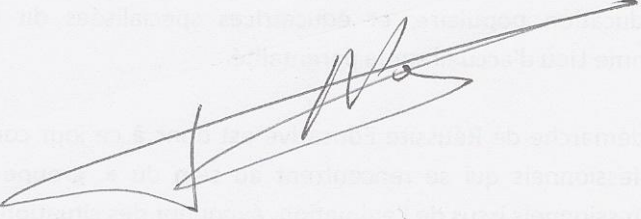
Cette première année a permis de poser les conditions nécessaires à la réussite du projet et d'identifier les infléchissements nécessaires débattus lors du regroupement le 12 janvier 2011, avec l'ensemble des professionnels impliqués, (rigueur dans la constitution de la cohorte, régularité de la saisie d'informations, analyse collective des parcours,...) qui sont actuellement en cours pour une plus grande efficacité.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Bruno CARLON responsable du cabinet CIVITO, structure évaluatrice du projet AP1_n° 393 AXE 1 Programme 1, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31 décembre 2010

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Carlon', written over a faint, mirrored watermark of the text above. The signature is stylized and slanted upwards to the right.